

Mode de fonctionnement de la clinique d'enseignement en hygiène dentaire

La clinique sert de lieu de stage pour les étudiants. À moins d'un événement majeur, elle demeure toujours ouverte, et ce, peu importe la température. Vous êtes donc tenu de vous présenter à vos rendez-vous. Si pour une raison hors contrôle les rendez-vous devaient être annulés, vous seriez contacté dans les plus brefs délais.

Informations générales

Nous sommes un établissement d'enseignement et de ce fait, il nous incombe d'établir des règles et exigences pédagogiques pour créer un milieu de stage propice et favorisant la réussite scolaire. Vous devez respecter le rythme des stagiaires durant leurs apprentissages en évitant de leur mettre de la pression.

Toutes les questions posées et tous les examens effectués lors d'une visite font partie intégrante des apprentissages qui évolueront en connaissances acquises tout au long de leur formation.

Avant le premier rendez-vous	– <u>Avant</u> de prendre rendez-vous, des frais d'ouverture de dossier de 15 \$ sont exigés. Ils sont payables par téléphone (par carte de crédit) ou en personne durant nos heures d'ouvertures. – Ces frais sont non remboursables et ne sont déductibles d'aucun traitement.
Confirmation des rendez-vous	– Vous serez contacté pour confirmer votre présence à la plage horaire réservée pour vous. – Dans le cas où un message vous est laissé, vous devez rappeler pour confirmer le rendez-vous. Si aucun suivi de votre part n'est fait, votre rendez-vous pourrait être annulé. – Pour toute annulation de rendez-vous, vous devez nous aviser au moins 48 heures (jours ouvrables) à l'avance pour nous en faire part. <i>Au 3e rendez-vous manqué ou annulé à moins de 24 heures de préavis, votre dossier sera fermé et vous ne pourrez plus bénéficier de nos services.</i>
Le premier rendez-vous <i>Un nouveau client a automatiquement deux (2) rendez-vous d'une durée minimale de 3 h.</i>	Sous la supervision d'un enseignant hygiéniste dentaire, le stagiaire : – Analyse votre dossier (questionnaire médicodentaire, prise de radiographies). – Évalue votre condition buccodentaire (examens cliniques, radiologiques, parodontaux et dentaires). – Procède au détartrage (nettoyage). – Explique votre plan de soins (préventif et curatif) selon vos besoins. <u>Un nouveau client qui manque son premier rendez-vous sans avis dans les délais prescrits verra son dossier automatiquement fermé.</u>

Les rendez-vous subséquents	– Selon votre condition buccale et les examens à faire, il peut s’avérer nécessaire de poursuivre le traitement lors d’une deuxième séance, ou plus.
Lors du rendez-vous	– Soyez ponctuel car après 15 minutes de retard, les rendez-vous sont annulés. – Apportez une liste de vos médicaments à jour, si vous en prenez. – Éteignez et rangez votre téléphone cellulaire dès votre arrivée en salle de traitement. <i>Au 2e avis à votre dossier (verbal ou écrit) votre dossier sera fermé et vous ne pourrez plus bénéficier de nos services.</i>
Durée des rendez-vous	– Prévoyez un avant-midi ou un après-midi complet, car les rendez-vous sont d’une durée minimale de 3 heures. – Selon votre condition buccale et les examens à faire, il peut s’avérer nécessaire de poursuivre le traitement lors d’une deuxième séance, ou plus. – <u><i>Vous devez respecter le rythme des stagiaires durant leur apprentissage</i></u> <i>Après 2 avis à votre dossier (verbal ou écrit) votre dossier sera fermé et vous ne pourrez plus bénéficier de nos services.</i>
Les services offerts	– Examens buccodentaires et radiologiques. – Diagnostic et élaboration de plans de soins préventifs et curatifs. – Nettoyage, détartrage, polissage, application de fluorure, agents de scellement de puits et sillons, désensibilisant, obturation, blanchiment dentaire et protecteur buccal. – Orientation vers un spécialiste s’il y a lieu. <i>La liste complète des services offerts sont disponibles sur le site internet du Cégep de Saint-Hyacinthe et au comptoir d’accueil de la clinique. Prix sujets à changement.</i>
Stationnement	– Les frais de stationnement sont payables à la borne de paiement, à l’entrée du Cégep. Prévoir une durée d’au moins 4 heures.

Respect

Vous avez droit, à titre de client, à un service accueillant et efficace. En retour, le personnel a le droit d’être traité avec respect et courtoisie. Aucune forme d’inconduite, verbale ou autre, ne sera tolérée.

Transmission des données financières

Prendre note que des rapports liés à la facturation sont transférés à la comptabilité du Cégep. Ces rapports comprennent votre nom, numéro de dossier, ainsi que le mode de paiement. Les services administratifs sont tenus aux mêmes exigences de confidentialité que l’ensemble du personnel de la clinique d’hygiène dentaire.

La clinique intramuros

Les traitements réalisés en clinique intra-muros par le dentiste et son hygiéniste sont aux coûts du *Guide des tarifs de l’Association des chirurgiens-dentistes du Québec* et cette clinique fonctionne comme un bureau privé. Ce service est offert à notre clientèle actuelle, selon les traitements à effectuer et les disponibilités du dentiste.

Les services offerts et disponibilité des rendez-vous peuvent varier d'une session à l'autre, il est donc possible que vous soyez référés en bureau privé. Votre stagiaire se fera un plaisir de vous donner de plus amples renseignements.

Exposition professionnelle percutanée

Dans le cas d'une exposition professionnelle percutanée, si le personnel ou le stagiaire qui vous traite se blesse avec un instrument ayant été en contact avec votre salive ou votre sang, peu importe si vous êtes porteur d'une maladie ou non, vous aurez à vous rendre à l'hôpital avec ce dernier afin de recevoir une prise de sang de contrôle. Un protocole est prévu à cet effet par le Cégep de Saint-Hyacinthe.

Confidentialité des dossiers

Vous pouvez demander le transfert des radiographies et autres renseignements pertinents à votre dossier dentaire à un professionnel de la santé de votre choix ; cela nécessitera un consentement écrit ou verbal de votre part. De plus amples renseignements vous seront transmis par le personnel de la clinique, le cas échéant.

Présence de caméra

Dans le cadre de leur formation, il peut s'avérer que des stagiaires filment certains moments d'interventions auprès de leur client(e). Toute circulation dans la clinique pourrait être captée. Sachez que le visionnement se fait par le stagiaire et son enseignant(e) dans un contexte confidentiel.